

deux mois, lui disait Mary, si tu n'avais pas eu si peur. Je savais bien tout le temps que tu voulais me demander, mais je n'avais pas affaire à rien dire, moi, tu sais.—  
Le Jean-Baptiste.

CE N'ETAIT PAS LUI.

Un monsieur entre chez un boucher de la rue Ste. Marie. Il semble être dans une grande surexcitation; ses habits en désordre sont chamarrés de boue en divers endroits, et son chapeau a quelque peu perdu de sa forme primitive.

Notre homme s'assied lourdement sur un billot qui conserve encore les débris d'un gigot de mouton; il déploie largement son mouchoir pour essuyer la sueur qui ruisselle sur sa figure, et après une pose :

—Monsieur, dit-il, je prétends intenter une action en dommage contre vous. Je viens d'être renversé par votre voiture sur la rue Ste. Catherine. Votre garçon qui, comme d'habitude conduisait le cheval à une fine course m'a si bien frappé dans le dos que ceux qui sont venus me ramasser m'ont dit que je leur faisais l'effet d'un homme étendu tout de son long dans la rue. Pour moi j'avais perdu connaissance et.....

—Attendez, je vais appeler mon garçon, car je ne pense pas que ce soit ma voiture qui ait causé cet accident.

—Antoine!

—Monsieur l'accuse de l'avoir renversé tout-à-l'heure sur la rue Ste. Catherine.

—Je ne crois pas que ce soit moi.

—Mais je le sais, moi! s'écria notre homme avec dépit et on jetant son chapeau par terre.

—Voyons! où sur la rue Ste. Catherine vous aurais-je renversé!

—C'était tout près de la rue Sanguinet.

—Oh! alors ce n'est pas moi, reprends le garçon avec assurance, car voici la route que j'ai suivie. Je suis tout d'abord monté la rue Montcalm et près de la rue Bonaparte j'ai écrasé une petite fille qui traversait la rue. J'ai ensuite continué ma route et à la rue Ste. Catherine en accrochant un carrosse je lui ai cassé une roue. En tournant la rue St. Christophe j'ai renversé dans la rue une tinette de beurre qu'un épicier avait placé sur le bord du trottoir. Enfin sur la rue Ste. Marie j'ai fait une omelette en heurtant le panier d'œufs d'une femme qui traversait la rue en courant, avec son innocent de petit garçon qui, lui, s'est laissé prendre une jambe sous ma voiture. Je suis ensuite revenu ici; vous voyez bien que ce n'est pas moi.

—Mais qui est ce alors?

—Je ne sais pas. Mais un peu plus loin ici, il y a un autre boucher qui a deux voitures et qui se vante d'écraser plus de monde qu'aucun de nous. Si c'est lui, il sera content de vous voir car il tient un registre de toutes les personnes qu'il a ostrophiées afin de nous montrer ça. Vous feriez bien d'aller le voir.

J. A. F.



Le champion de Rinck et sa mésaventure à l'Hôtel du Canada avec le Vrai Canard.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,

Il fait bon pour le voyageur américain d'entendre sur le chemin de fer du Nord, aux différentes stations, des noms français prononcés à la française, tels : Ste. Rose, St. Martin, Rivières des Prairies, etc. Quel contraste sur les autres lignes de chemin de fer et surtout avec certains journaux français, par exemple : je lisais les dépêches dans la *Minerve*. "Ottawa 23" Les frères Bryson, noyés sur la *Rivière Bac*, ont été retrouvés. Que voulait on faire comprendre par *Rivière Bac*? Sans doute "On the Back River" comme disent les Anglais. On aurait dû dire "Rivière des Prairies." Soyez canadiens français avant tout.

Je suis,  
Un Voyageur Américain.

Terrebonne 27 juillet 1880.  
Mon cher Vrai Canard,

Pour l'encouragement d'un commerce qui prend déjà un grand essor dans notre pays, je crois devoir faire part à tes lecteurs et au public engagé dans cette industrie d'un procédé ingénieux qui vient d'être inventé par un père aimé de notre ville. Notre conseiller avait quatre bœufs qu'il fit-marché de vendre au poids et vivants et livrables sous tel date. La veille de la livraison il acheta chez le nègre du coin un sac de gros sel qu'il divisa en quatre portions égales pour être ensuite distribuées aux animaux en quatre fois. L'effet de cette pitance vous ne devez pas en douter les altéra considérablement et leur fit absorber une assez grande quantité d'eau. Alors par ce procédé si simple, notre industriel gagna à peu près cinq cent soixante livres de pesanture qu'au prix de sept ou huit piastres le cent, donne un profit assez important.

Espérant que cette recette pourra être quelque utilité.

Je me souseris votre  
PHOEBE.

LE PETIT VERRE ECONOMIQUE.

Par-devant Maitrillard et son épouse, marchand de vins et liqueurs, a été convenu ce qui suit : Les sieurs Sariol et Turban contractent association pour l'achat d'un petit quarton d'eau-de-vie, qu'ils débiteront sur le champ de foire de Landy, à Saint Denis, les deux dimanches affectés à cette fête, pour les bénéfices être partagés entre eux par moitié; chaque verre de la contenance d'un poisson, ou polichinelle, sera livré au consommateur au prix de 20c., etc, etc. Suivant les clauses accessoires.

Le soir du jour premier d'exploitation de leur établissement ambulante, les deux sociétaires étaient ramassés par garde, en loques, meurtris de coups de poing, la tête dénudée à plusieurs endroits par suite de l'enlèvement violent de cheveux. Leur situation financière commerciale consistait en un petit baril vide et une pièce de deux sous en caisse.

Aujourd'hui, les voici en police correctionnelle pour rébellion et voies de fait envers les agents de la force publique.

Nos deux négociants étaient partis à Saint Denis avec leur baril d'eau-de-vie; arrivés à la Chapelle, Sariol dit à Turban :

"Dis donc, je vas boire un polichinelle."

"Eh bien! tu ne te gênes pas, répond Turban; ce n'est pas à toi seul cette eau-de-vie-là; c'est à nous deux."

"C'est juste, répliqua Sariol : alors le polichinelle étant de quatre sous, je vas te donner deux sous."

"Ah! commença, t'es dans ton droit; donne-moi deux sous, et bois ton polichinelle."

Sariol donne deux sous, et boit le poisson d'eau-de-vie :

Cent pas plus loin, Turban dit à son tour à Sariol :

"Je vas faire comme toi, je vas me payer un polichinelle."

—Oui, mais tu vas me donner deux sous.

—Certainement, ça va tout seul.

Il boit un polichinelle et rend à son associé la pièce de deux sous que celui-ci lui avait remise un instant auparavant.

Arrivé à la route de la révolte, Sariol reprend :

Ma foi, tant pis! je profite du bon marché; pis que ça ne coûte que deux sous au lieu de quatre, je vas boire un autre verre.

Adhésion de l'associé, auquel il redonne la même pièce de deux sous; Cinq minutes après, celui-ci reprend :

"Au fait, tu as raison. ça ne nous revient qu'à deux sous; c'est pas la peine de s'en passer."

Et il avala un second polichinelle, en rendant une seconde fois la pièce de deux sous.

Arrivés au petit pont situé à l'entrée de Saint Denis, nos deux négociants avaient déjà changé cinq ou six fois l'éternelle pièce de deux sous, et ne cessaient de s'applaudir de leur découverte d'eau-de-vie à deux sous le poisson. Inutile de dire qu'arrivés au champ de foire, ils n'avaient pas la tête parfaitement au commerce, et n'étaient frappés que d'une seule idée, c'est plus ils buvaient, plus ils gagnaient. Sous l'empire de cette combinaison, ils firent faire la navette à la malheureuse pièce de deux sous, jusqu'au moment où le quarton fut entièrement vidé; Turban dit alors à Sariol :

Ah ça! mais tu m'as fichu dedans, toi; nous avons acheté pour 6 francs d'eau-de-vie; tout a été débité et nous n'avons que deux sous en caisse!

—Comment, que deux sous? en tout?

—Mais oui, en tout.

—Alors, t'es un filou, t'as volé la caisse.

De la vive explication à coups de poing, l'intervention de la police et de délit commis.

Le tribunal les a condamnés chacun à huit jours de prison.

COUACS.

Tout n'est pas rose dans le métier de journaliste.

La semaine dernière nous avons publié un article intitulé *L'affaire Rinck*. L'entrefilet a soulevé l'ire d'un jeune homme qui s'est constitué le champion de Rinck et a voulu se prêter contre nous à des voies de fait. Malheureusement pour lui il ne posait pas le poids français et il ne réussit pas à nous casser les ailes ou faire tomber quelques unes de nos plumes. Nous nous bornerons à dire aujourd'hui que le compte-rendu de l'affaire qui a paru dans la *Minerve* de samedi dernier est un tissu de faussetés. Les personnes qui désireront savoir la vérité sur l'incident n'auront qu'à s'adresser aux employés de l'Hôtel du Canada qui corroborent notre assertion.

On parle de la candidature d'Exupar Salomé Laurier pour le comté de Terrebonne pour remplacer l'Hon L. A. Chapleau appelé aux communes, la lutte sera des plus vives.

\*\*